

	FICHE TECHNIQUE	Version : I Date : 20/08/2024
Méthodologie d’instruction des saisines d’éthique appliquée EE PACA Corse – site Marseille		
Date d’application : Septembre 2024 Nombre de pages : 4		Rédigée par : Armelle SAINT-PIERRE Approuvée par : Perrine Malzac

I. Contexte

La présente procédure a pour objet de décrire la méthode mise en place lors d’une demande de saisine auprès de l’EE PACA - site Marseille.

II. Périmètre

Sont concernés :

Tout professionnel dont la structure de rattachement n’a pas de comité d’éthique local (en accord avec le chef de service et/ou le cadre)

Tout professionnel ayant déjà traité la situation auprès de leur comité d’éthique local mais souhaitant une seconde expertise

Une demande est recevable lorsqu’elle soulève un questionnement éthique dans la relation de soin ou d’accompagnement. Sont exclus les réclamations et plaintes de patients, ainsi que les problèmes de relations conflictuelles entre professionnels.

Il est nécessaire que la personne malade ou accompagnée concernée par la situation éthiquement complexe soit informée de la saisine et qu’elle ait donné son consentement à cette discussion collégiale.

III. Description de la méthode

a. Réception de la demande

Les personnes font leur demande par mail

- via la boîte mail du secrétariat : secretariat.ee-paca-corse@ap-hm.fr

et/ou

- via la boîte mail professionnelle des permanents de l’EE PACA Corse – site Marseille (qui transmettront à la boîte mail du secrétariat).

b. Gestion de la demande

La personne en charge de la gestion de la boîte mail du secrétariat contacte le demandeur afin de s’assurer :

de la recevabilité de la demande,

de l'absence de comité d'éthique local ou d'une demande de seconde expertise,
de l'accord du chef de service et/ou cadre,
du nombre approximatif de professionnels souhaitant participer aux échanges.

Elle détermine avec le demandeur les modalités de réponse souhaitées et/ou adresse « la fiche de saisine »

Elle présente la demande lors de la réunion d'équipe hebdomadaire (CoPil) afin de déterminer les modalités d'intervention (délai, nombre et type d'intervenants, lieu, etc...)

Elle fixe avec le demandeur et les intervenants pressentis les dates, lieux et horaires possibles de l'intervention.

c. Suivi de la demande

Sauf demande expresse, il n'est pas adressé de compte rendu écrit au demandeur.

Une courte synthèse des échanges est conservée et archivée au sein de l'EE PACA-Corse (voir Tableau en annexe)

La personne en charge du Rapport d'activité inscrit la demande dans la rubrique ad hoc sur le RA de l'exercice concerné.

La personne en charge du Rapport PIRAMIG inscrit la demande dans la rubrique ad hoc lors de l'ouverture de la campagne des données concernées

IV. Documents de références

- Fiche méthodologique de saisine Annexe I
- Fiche de synthèse de la saisine Annexe II

Annexe I

Fiche méthodologique de saisine **Aide à la décision par la réflexion éthique** **Démarche d'éthique appliquée**

La complexité de certaines décisions médicales peut être liée à des enjeux éthiques. Une aide méthodologique peut vous être proposée pour explorer ces enjeux et éclairer la décision par l'analyse des conflits de valeurs.

Méthodologie de la démarche d'aide à la décision :

La démarche d'aide à la décision part de situations concrètes.

Elle n'a pas pour but de « décider à la place », ni de donner un avis tranché. Il s'agit d'aider les soignants à identifier les dilemmes auxquels ils sont confrontés et de trouver des recours pour sortir des conflits de valeurs qu'ils vivent.

La méthodologie utilisée se réfère aux principes de l'éthique biomédicale (respect de l'autonomie, principe de bienfaisance et de non malfaisance, justice), sur la base du débat contradictoire, à partir du récit d'une situation singulière.

Conditions de la saisine :

Confrontés à une situation éthiquement complexe, vous pouvez solliciter l'Espace Ethique Méditerranéen en adressant votre demande au secrétariat (cf ci-dessous).

Un premier contact téléphonique permettra d'explicitier votre demande et de déterminer la modalité d'intervention la plus appropriée.

L'équipe de l'Espace Ethique Méditerranéen ne peut répondre à des demandes d'intervention, qu'avec l'accord du chef du service demandeur et du cadre de santé référent.

Il n'est ni envisageable, ni souhaitable d'intervenir, en urgence (la nécessité « de trancher » rapidement et le contexte émotionnel n'étant pas propices au débat).

L'opportunité de garder des traces écrites de l'argumentaire des débats sera discuté au cas par cas.

Modalités de réponse à la saisine :

L'Espace Ethique Méditerranéen propose trois modalités d'interventions auprès des équipes soignantes pour l'aide à la décision face à des situations complexes.

➔ *Intervention de référents formés à l'éthique au sein de réunions de service*

Une ou deux personnes formées à la réflexion éthique pourront se déplacer pour participer à une réunion de service dédiée à l'analyse de la situation problématique.

➔ *Organisation, à l'Espace Ethique Méditerranéen, d'une réunion pour l'analyse de la situation au regard des dilemmes moraux*

L'équipe de l'Espace Ethique Méditerranéen organisera une réunion sur un format d'1h30 à 2h, avec une participation, à la fois d'acteurs du soin impliqués auprès du sujet malade et d'un groupe pluridisciplinaire de personnes formées à la réflexion éthique.

Un travail préparatoire préalable pourra être réalisé par l'équipe de l'Espace Ethique Méditerranéen (recherche bibliographique, dossier thématique).

➔ *Travail régulier d'analyse des pratiques au regard de l'éthique*

Il est possible d'envisager avec votre équipe un travail d'élaboration de la réflexion éthique, en organisant une série de rencontres au rythme de tous les deux ou trois mois. Cette approche permet d'étudier une même problématique sous différents angles tout en apprenant à débattre ensemble.

Contact :

Secrétariat de l'Espace Ethique Méditerranéen.

tel : 04 91 38 44 26 / e-mail : secretariat.eem@ap-hm.fr

Fiche de synthèse de saisine

Demande n° 202.../... du ../../202.

Personne demandeuse :

Service demandeur :

Structure demandeuse :

Description de la demande :

Date et horaire de la réunion :

Lieu de la réunion :

Liste des participants :

Courte synthèse des échanges :